N° 84 — 8e ANNÉE

Prix du Numéro : 30 Centimes.

Jan.-Fév. 1913

Abonnement :
France, Algérie, Tunisie. 5 fr.
Etranger . . . . . . 6 fr.

…ction et Administration
…e du Caravansérail, 6
ALGER

DEPOT : chez M. RELIN
Agence de Journaux
11, Rue d'Isly - ALGER

Comité Algérien
de Propagande Spirite
10, Rue Gl Joubert à ORAN



LA VIE FUTURE

REVUE MENSUELLE

Publiée par La Société Algérienne d'Etudes Psychiques

SOMMAIRE

ALGER

Imprimerie Ouvrière, Rue Sadi-Carnot, 60 et Rue du Quatre-Septembre, 9

1912

Avis Important

Les membres de la Société algérienne d'Etudes psychiques reçoivent gratuitement la Revue.

Les abonnements partent du 1er Janvier et se paient d'avance. Les numéros parus seront envoyés aux personnes qui s'abonneront dans le courant de l'année.

Les abonnés à la *Vie Future* sont priés d'adresser au Directeur le montant de leur abonnement ou réabonnement, s'ils veulent éviter les frais de recouvrement par la poste.

AVIS

Toutes les correspondances ou communications concernant la Revue doivent être adressées au Directeur, celles concernant la *Société d'Etudes Psychiques* seront adressées au Président de la Société : les unes et les autres au siège de la Société, 6, Passage du Caravansérail

Des séances expérimentales ont lieu dans le local de la Société algérienne d'Etudes psychiques, 6, passage du Caravansérail, tous les Mercredis à 5 heures du soir.

Ne peuvent assister à ces expériences que les membres de la Société. Toutefois des personnes étrangères à la Société peuvent être admises à la séance du *premier mercredi de chaque mois*, sur le vu d'une carte d'invitation délivrée par le Président de la Société ou le Directeur des Expériences.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'adresser une demande au Président, laquelle demande est soumise au Consei d'dministration qui statue.

La cotisation mensuelle est de 1 fr. 50



N° 85 — 8e ANNÉE   Prix : 30 Centimes   Janvier-Février 1913

LA VIE FUTURE

Abonnements : France, Algérie, Tunisie 5 fr. — Etranger 6 fr.

Rédaction et Administration : **Passage du Caravansérail, 6 — ALGER**

AVIS

Les abonnés et lecteurs de *La Vie Future* sont priés d'excuser le retard dans l'apparition du présent numéro, retard nécessité par les changements forcés survenus dans la direction de la Revue. Ce nnméro est double : Janvier-Février et paraît quinze jours plus tôt que n'aurait paru précédemment le numéro de Février. Cette avance sera continuée et la Revue paraîtra dorénavant le 10 de chaque mois.

Les journaux et publications qui font l'échange avec notre Revue sont priés de noter notre nouvelle adresse : 6, passage du Caravansérail, Alger.

Bureau International du Spiritisme

CONGRES DE GENÈVE

Le deuxième Congrès Spirite Universel, organisé par le Bureau International du Spiritisme se tiendra à Genève du 11 au 14 Mai 1913.

Les principales associations spirites nationales du monde entier y ont déjà donné leur adhésion et plusieurs d'entre elles ont fait connaître les noms de leurs délégués ; la Spiritualists'National Union de la Grande Bretagne a désigné à cet effet, son secrétaire

Avis Important

Les membres de la Société algérienne d'Etudes psychiques reçoivent gratuitement la Revue.

Les abonnements partent du 1er Janvier et se paient d'avance. Les numéros parus seront envoyés aux personnes qui s'abonneront dans le courant de l'année.

Les abonnés à la *Vie Future* sont priés d'adresser au Directeur le montant de leur abonnement ou réabonnement, s'ils veulent éviter les frais de recouvrement par la poste.

AVIS

Toutes les correspondances ou communications concernant la Revue doivent être adressées au Directeur, celles concernant la *Société d'Etudes Psychiques* seront adressées au Président de la Société : les unes et les autres au siège de la Société, 6, Passage du Caravansérail

Des séances expérimentales ont lieu dans le local de la Société algérienne d'Etudes psychiques, 6, passage du Caravansérail, tous les Mercredis à 5 heures du soir.

Ne peuvent assister à ces expériences que les membres de la Société. Toutefois des personnes étrangères à la Société peuvent être admises à la séance du *premier mercredi de chaque mois*, sur le vu d'une carte d'invitation délivrée par le Président de la Société ou le Directeur des Expériences.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'adresser une demande au Président, laquelle demande est soumise au Consei d'dministration qui statue.

La cotisation mensuelle est de 1 fr. 50



N° 85 — 8e ANNÉE Prix : 30 Centimes Janvier-Février 1913

LA VIE FUTURE

Abonnements : France, Algérie, Tunisie 5 fr. — Etranger 6 fr.

Rédaction et Administration : **Passage du Caravansérail, 6 — ALGER**

AVIS

Les abonnés et lecteurs de *La Vie Future* sont priés d'excuser le retard dans l'apparition du présent numéro, retard nécessité par les changements forcés survenus dans la direction de la Revue. Ce nnméro est double : Janvier-Février et paraît quinze jours plus tôt que n'aurait paru précédemment le numéro de Février. Cette avance sera continuée et la Revue paraîtra dorénavant le 10 de chaque mois.

Les journaux et publications qui font l'échange avec notre Revue sont priés de noter notre nouvelle adresse : 6, passage du Caravansérail, Alger.

Bureau International du Spiritisme

CONGRES DE GENÈVE

Le deuxième Congrès Spirite Universel, organisé par le Bureau International du Spiritisme se tiendra à Genève du 11 au 14 Mai 1913.

Les principales associations spirites nationales du monde entier y ont déjà donné leur adhésion et plusieurs d'entre elles ont fait connaître les noms de leurs délégués ; la Spiritualists'National Union de la Grande Bretagne a désigné à cet effet, son secrétaire

M. Hanson G. Hey qui vient d'organiser d'une façon si brillante le Congrès international de Liverpool ; le Deutscher Spiritisten Verein sera représenté par ses Directeurs MM. Feilgenhauer Frères, dont l'activité comme propagateurs du Spiritisme dans leurs pays est si universellement connue et appréciée ; la Société française d'étude des phénomènes psychiques enverra vraisemblablement à Genève, son Président, le célèbre écrivain spirite Gabriel Delanne, accompagné de deux de ses Collègues ; de l'Italie sont annoncées les participations du Dr. Falcomer, de Venise et du Capitaine Chr. Volpi, de Rome, lequel s'est fait connaître par ses travaux sur la photographie spirite ; la National Spiritualist'Association des Etats-Unis d'Amérique a confié l'honneur de siéger au Congrès en son nom au vénérable Dr. J. Peebles de Los Angeles (Californie) qui, malgré ses quatre-vingt-dix ans passés consacre toujours avec la même ardeur son grand talent d'orateur et d'écrivain à la défense des idées spirites.

Le programme du Congrès sera composé d'une partie déterminée comportant trois grandes questions, d'une partie libre dont les sujets seront choisis à volonté par les auteurs des communications et d'une partie administrative concernant l'organisation internationale.

Les trois questions formant l'objet théorique principal du Congrès seront les suivants :

A. — Rôle du Spiritisme dans l'Evolution religieuse de l'Humanité. Sous-questions : Le Spiritisme est-il la Religion scientifique universelle ? Quel est le rapport entre le Spiritisme et les autres Religions existants actuellement ? Le Spiritisme peut-il être assimilé à un culte ?

B. — La Pratique de la Médiumnité.

Sous-questions : Que faut-il faire au rapport aux Médiums professionnels ? Faut-il créer des Ecoles de Médiums ? Faut-il provoquer une législation protectrice de la médiumnité ? Y a t-il lieu d'organiser l'octroi régulier de diplômes pour médiums ?

C. — La presse spirite.

Sous-questions : Comment la presse spirite doit-elle être diri-

gée pour remplir de la façon la plus utile sa mission d'instruction de perfectionnement et de propagande ? Est-il possible de créer un organisme universel d'informations spirites ? N'y a t-il pas lieu d'examiner, aux Congrès internationaux, les questions faisant l'objet de controverses entre journaux ou revues spirites ?

Pendant le séjour des congressistes à Genève, on leur procurera l'occasion de visiter l'atelier du célèbre médium Hélène Smith ; on sait que les tableaux dus au talent médianimique de cette artiste et consacrés à illustrer la vie du Christ sont des œuvres d'une inspiration très pure et d'une facture réellement merveilleuse.

Une exposition internationale de peintures, aquarelles, pastels et dessins médianimiques ainsi qu'une exposition de photographies spirites seront ouvertes à Genève, pendant la durée du Congrès. Les envois d'œuvres ou d'épreuves, accompagnées de certificats établissant leur authenticité ou de notices explicatives doivent être adressés le plut tôt possible à M. H. Pauchard, 13, rue Tronchin, Genève.

Les adhésions personnelles au Congrès ainsi que les communications ou travaux écrits doivent parvenir à la même adresse ; ces travaux seront autant que possible rédigés en français, en anglais ou en espéranto, ou accompagnés d'un résumé dans l'une de ces 3 langues.

* * * *

La Société Algérienne d'Etudes psychiques a décidé de se faire représenter au 2e Congrès Spirite Universel, dont on vient de lire le programme.

Les Spirites d'Alger ou d'Algérie qui auraient quelques communications ou quelques travaux intéressant particulièrement sur les questions proposées à présenter au Congrès peuvent envoyer le résultat de leurs études à la Société d'Etudes Psychiques d'Alger, 6, passage du Caravansérail.

Le délégué au futur Congrès, M. Mende se fera un devoir de présenter ces communications, au nom de l'auteur qui les aura fournies.



Société Algérienne d'Etudes Psychiques

Notre Société d'Etudes Psychiques d'Alger, vient d'avoir son assemblée générale annuelle le 28 janvier courant. Différentes décisions ont été prises pour imprimer à la Société un développement d'activité et de progrès dans l'étude du psychisme expérimental qui est sa raison d'être et le but de sa création.

Quelques légers remaniements aux statuts ont été reconnus utiles et consistent surtout dans la suppression de quelques dispositions secondaires qui peuvent faire l'objet d'un règlement intérieur sur les heures et jours de réunions.

Parmi ces remaniements se trouve celui de réduire à neuf le nombre de membres du Conseil d'Administration.

Les séances qui avaient lieu tous les mercredis à 5 heures du soir, continueront comme par le passé dans le double but d'instruction spirite donnée par les phénomènes de médiumnité, et de soulager les esprits souffrants qui nous seront amenés par nos protecteurs.

D'autres séances hebdomadaires seront organisées par les soins du Conseil d'administration au point de vue du progrès des connaissances spirites. La doctrine dont Allan Kardec fut le promoteur il y a un demi siècle, s'est ouvert depuis lors de larges horizons, et le champ qui reste à parcourir est encore immense. La recherche de l'éternelle VÉRITÉ peut être faite par des voies les plus diverses. La science, la méditation, l'étude du passé tout doit concourir à cette recherche. C'est pourquoi la Société fait appel à toutes les bonnes volontés. Tous les genres d'études auxquelles les membres désireraient se livrer sont autorisées et facilitées, et tous les enseignements : Conférences, Causeries, Lectures en vue du développement de la morale et de la science spirite seront les bienvenus. La bibliothèque et une vingtaine de journaux ou revues spirites seront à la disposition des sociétaires. La salle de bibliothèque est à part de la salle des séances ; il n'y a aucune gêne dans leur

fonctionnement simultané. Pour les séances d'enseignement, plusieurs conférenciers nous ont promis leur concours. Pour les séances d'expérimentation nous verrons s'augmenter le nombre de nos médiums ; promesse faite par nos guides. Depuis la création de la Société on n'en a jamais manqué. Si un médium perd sa faculté médianimique pour des raisons que sa conscience seule pourrait nous dévoiler, nous en retrouvons aussitôt un autre que nos guides invisibles nous font développer. Nous avons d'ailleurs reçu de nos protecteurs des promesses encourageantes qui nous font espérer pour l'avenir des phénomènes médianimiques très suggestifs. C'est d'après les encouragements de nos invisibles que nous marchons résolument.

L'Assemblée générale a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration. Ont été désignés parmi les membres du précédent conseil les noms suivants :

MM. Lovéra, Brives, Mathisen, Hanoune, Sauvageot, Mende, Eysseric, Mmes Chaudron et Ross.

Le 5 février courant a eu lieu la première réunion du nouveau Conseil d'administration dans laquelle se sont répartis les travaux parmi les membres, de la manière suivante :

MM. Lovéra, Président ;
Mende, Vice-Président ;
Mathisen, Secrétaire ;
Hanoune, Trésorier ;
Sauvageot, Bibliothécaire.

Une commission de trois membres : MM. Brive, Mende et Sauvageot sont désignés pour s'occuper spécialement de la rédaction de la Revue *La Vie Future*, organe de la Société.

En raison du retard que ces remaniements de la Société ont causé à l'impression de la Revue, il a été décidé de faire paraître en février un numéro double qui sera daté *Janvier-Février* et qui contiendra de nouveau les statuts de la *Société Algérienne d'Etudes Psychiques*. Ce sont les mêmes statuts que ceux publiés en janvier 1906, dans le premier numéro de la Revue, moins les légères suppressions adoptées par l'Assemblée générale.

Nous terminerons ce compte-rendu familial par les communications suivantes que nous avons reçues de nos invisibles Guides et Protecteurs de la Société qui ne nous abandonnent pas et nous prodiguent leurs encouragements.

Mes chers amis,

Recevez mes amitiés de l'Au-Delà. Je vois avec joie que le groupement ne sera pas dissous. Le contraire va se produire ; vous avez un entourage d'élite, car les Esprits invisibles se multiplient pour vous assister et vous protéger.

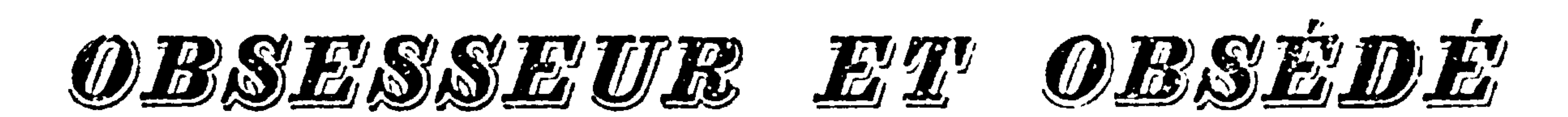
Ne regrettez jamais les épreuves qui souvent vous rendent le cœur inquiet ; il le faut dans certaines circonstances. Persévérez ; vous aurez de grandes satisfactions. Les médiums qui seront chargés de vous porter nos paroles, c'est-à-dire nos pensées, le feront avec modestie, et vous pouvez être sûrs qu'à l'avenir avec une Assemblée comme vous serez, vous pouvez arriver à de belles choses ignorées jusqu'à ce jour.

Soyez humbles, charitables, fraternisez, et l'amour, maître du monde, viendra vous visiter.

BÉRANGER.

Je suis heureux, chers amis de vous témoigner ma satisfaction, de vous voir assemblés, et participer toujours à la recherche du vrai. Persévérez ; vous serez convaincus de l'existence de l'âme. Quand j'étais de votre monde, j'étais heureux de me livrer à ces chères recherches ; j'ai eu bien des joies. Dans bien des circonstances, il m'a été donné le plaisir de voir, et croire plus encore. Aujourd'hui de l'Au-Delà, je suis heureux de rendre service à ceux qui professent les mêmes idées ; je les aime et les protège. Je n'abandonnerai jamais vos groupements ; car je sais que ma venue y est la bienvenue. Honneur et gloire aux chercheurs de la VÉRITÉ.

Docteur BAYOL.



OBSESSEUR ET OBSÉDÉ

Parmi les phénomènes spirites à la fois utiles à notre instruction personnelle et bienfaisants aux êtres incarnés ou désincarnés qui nous entourent il n'en est pas de plus suggestifs et de plus troublants que ceux qui ont pour but la délivrance d'un obsédé.

Cette délivrance vise à la fois deux âmes aussi intéressantes l'une que l'autre. Celle de l'obsédé et celle aussi de l'obsesseur.

S'il arrive souvent que l'obsesseur est un esprit méchant qui excerce une vengeance sur l'obsédé ; il arrive aussi souvent que l'obsesseur est un malheureux qui ignore sa vraie situation ; il est inconscient de l'œuvre qu'il accomplit ; il a quitté son enveloppe charnelle, mais il ne s'en doute pas et continue comme dans un rève incessant, l'œuvre qu'il accomplissait lorsqu'il possédait encore toutes ses facultés corporelles. C'est d'ailleurs toujours une bonne œuvre, une œuvre de fraternité humaine que de délivrer à la fois l'obsédé qui souffre sans connaître ni la cause ni l'auteur de sa souffrance et l'obsesseur qui fait le mal sans se douter que toute mauvaise action devra être tôt ou tard fatalement réparée.

Voici le récit du plus récent phénomène d'obsession qu'il nous a été donné d'observer le 29 Janvier dernier. Depuis huit ans, Mme R... était prise d'une sorte de *tic nerveux*, c'est ainsi que les médecins l'appelaient, sans pouvoir y trouver d'autre remède. Elle était secouée à certaines heures du jour aux bras et aux jambes comme si elle faisait de la gymnastique de chambre.

Ce régime forcé de gestes mécaniques, contre lesquels aucun remède ne paraissait pouvoir réagir, fatiguait cette pauvre femme l'anémiait et elle en souffrait encore plus moralement. Dans ces derniers temps ayant perdu nos médiums à incorporation nous en retrouvâmes un autre en Mlle Victorine R... la fille même de notre malade agitée. C'est à ce médium uni à Mme M..., médium écrivain intuitif, que nous devons d'avoir pu continuer nos séances du mercredi. Dans une séance d'essai intime, les deux médiums, acquirent la certitude que ces attaques, pseudo-épileptiques étaient tout simplement des effets d'une obsession et les médiums me demandèrent s'il serait possible, dans l'une de nos séances de la Société, de délivrer Mme R... de son terrible obsesseur.

Donc, mercredi 29 Janvier, après avoir prié pour l'obsédé et l'obsesseur ; nous avons demandé à nos protecteurs s'il était possible d'évoquer l'esprit de l'obsesseur de Mme R....

Nous comptions avoir une réponse par le médium écrivain ; mais aussitôt Mlle V. R. en deux minutes s'endormit et l'esprit sollicité se trouva incorporé dans le médium. Voici en résumé le dialogue qui s'est établi entre cet esprit malin et le Directeur de la séance.

Où suis-je ? Pourquoi m'a-t-on amené ici ? — C'est pour votre bien qu'on vous a fait venir. Vous tourmentez tous les jours une pauvre femme qui en devient malade et peut en mourir. En faisant du mal à cette personne vous vous faites du mal à vous-mèmes ; vous souffrirez à votre tour se que vous faites souffrir. — Mais non ! je ne la fais pas souffrir; elle est habituée maintenant.— Vous croyez ? Et pourquoi l'agitez-vous ainsi ? — Il faut bien que je travaille ! — Pas aux dépens de la santé de votre prochain. — Mais elle ne se porte pas mal ! je travaille avec elle ! — Mais quel est donc ce travail ? — Ce travail ? — Est-ce que vous ne l'avez pas vu ? Venez donc me voir travailler sur la place. Vous devez le connaître, mon travail, puisque vous me le reprochez ? — Ce que je vous reproche c'est d'être un tourmenteur. Il faut quitter cette personne qui est malade et ne peut souffrir plus longtemps cette agitation forcée que vous lui infligez. — Non ! je ne puis pas. — Il le faut ! Nous le voulons. On vous a bien forcé de venir ici, on vous y obligera encore et nous ne vous lâcherons pas, que vous n'ayez obéi. C'est dans votre propre intérêt car vous serez alors délivré vous-mème de ce travail. Il faut que vous reconnaissiez votre faute et le mal que vous faites. Savez-vous prier ? — Non je ne prie pas parce que Dieu ne m'écoute pas. — Il vous écoute car il est là près de vous. Dites avec moi cette courte prière : Mon Dieu ! — Vous croyez qu'il vous entend ? — Essayez et vous verrez s'il nous entend. Dites : Mon Dieu ! — Mon Dieu ! — Ouvrez mes yeux à la lumière ; faites moi voir ma situation, et le mal que je fais. (L'Esprit répète) — Bien ! maintenant regardez devant vous. Dites nous ce que vous voyez. — (Le médium se sent aussitôt secoué dans tous ses membres, il frissonne, tord ses bras, exprime la souffrance) — Qu'avez-vous ? On me fait souffrir ce que je fais souffrir à cette femme... Oh ! Oui ! je comprends maintenant... — Vous sentez donc à présent quel mal vous faisiez éprouver à cette

personne sous prétexte de travailler ? C'est la peine du Talion. Vous souffrirez ainsi jusqu'à ce que vous promettiez d'abandonner ce sujet. – Oui, oui, je promets. — Eh bien maintenant continuez à prier avec moi. Dites : Mon Dieu ! je me repens du mal que j'ai fait. Pardonnez-moi comme je pardonne à ceux qui m'ont fait du mal. Mon Dieu ! ouvrez mes yeux pour voir le bien et la vérité. Envoyez-moi un guide pour me montrer ce que je dois faire dorénavant. (L'Esprit répète successivement mot à mot toute cette prière) — Maintenant, regardez et écoutez. Vous nous direz ce que vous verrez ou entendrez. — (Après un instant) On me dit que je suis mort ! — Vous ne le saviez donc pas ? Et comment êtes vous mort ? — Je me suis cassé la barre du cou en tombant — Quel était donc votre métier ? — J'étais acrobate. — Ah ! vous nous donnez donc maintenant l'explication de votre travail. Et depuis tant d'années vous continuez à faire l'acrobate en luttant avec cette pauvre femme sans vous douter de l'inutilité de votre travail et de la souffrance que vous lui infligiez. — Oui ! je comprend le mal que j'ai fait. Je demande pardon. Merci. On me dit que je vais partir avec eux. Je reviendrai mercredi prochain comme vous l'avez demandé. — C'est cela, partez et vous reviendrez nous dire comment vous avez tenu votre promesse. — Merci ! au revoir !

Ainsi donc, dans cette obsession, l'Esprit obsesseur était inconscient. Il ignorait qu'il avait succombé à sa chute du trapèze et durant huit années son esprit désincarné vivait en rêve.

Il croyait travailler sur une place publique avec une pauvre femme qui s'était trouvée sur son passage et dont il disloquait les membres... Il y a certes là, il faut le reconnaître, beaucoup d'inconnues et beaucoup d'invraisemblances. On dirait une scène de l'Evangile ; le Christ chassant les démons. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, a dit l'Eclésiaste. Cependant il y a un progrès ; nous savons mieux qu'au temps du Christ ce qu'est un démon, et nous avons le pouvoir de le chasser nous-mêmes ; mais que de choses encore il nous reste à apprendre et à comprendre !

F. T. M.

L'inégalité est innée dans la nature hnmaine

L'inégalité se manifeste dans tous les êtres et dans tous les éléments de la nature. Rien, en effet n'est d'une ressemblance et d'une identité complètes. Il y a toujours entre les êtres et les choses des nuances qui diffèrent les unes des autres.

L'inégalité existe aussi bien dans l'ordre intellectuel et moral que dans l'ordre physique. Il serait donc illusoire de vouloir identifier les éléments qui composent les droits et les devoirs de l'humanité.

Quant au point de vue social, nous remarquons que les inégalités se manifestent partout. Les hommes, eux-mêmes, ne sont pas égaux dans leur conformation, ni dans leurs aptitudes, ni dans leur tempérament, ni surtout dans leur situation sociale ; car l'humanité est composée de riches et de pauvres, de puissants et de faibles et d'une foule d'autres différences dans les êtres et les éléments de la nature.

Dieu seul est immuable et toujours le même. Cette égalité éternelle constitue l'être qui n'a jamais commencé et qui ne veut finir. Il est le centre et l'âme de la nature et l'élément primordial de tout ce qui existe.

L'idéal divin est le parfum le plus suave des aspirations humaines ; mais le vrai et le bien absolus sont seuls fondés sur la vérité immuable et éternelle.

Le temps, ce grand instructeur du genre humain, suit sa marche progressive, malgré les tergiversations de l'humanité terrestre qui lutte sans cesse contre les épreuves de la vie. Mais la destinée de chacun et l'ordre des choix dans la nature lui indiquent la route qu'il doit suivre.

Les idées morales et sociales, quelles que soient les formes qu'elles révètent, doivent reposer sur des principes humanitaires, sur des aspirations démocratiques, car la liberté de penser et la solidarité humaine peuvent seules servir de base à des institutions

durables. La force brutale est incapable de faire triompher l'erreur et impuissante à comprimer et à voiler la vérité.

Les enseignements philosophiques et les principes des législateurs anciens, aussi bien que ceux qui s'occupent de la société moderne, s'accordent à reconnaître que la liberté des uns ne doit pas entraver celle des autres ; que le capital désordonné ne doit pas absorber les ressources de la société qui sont destinées à équilibrer tous les besoins sociaux, et que les fortunes des accapareurs insatiables ne doit pas engendrer la misère et produire l'extrême pauvreté, qui sont des mauvaises conseillères parmi les masses sociales, qui souffrent quelquefois de dures privations.

Le courage humain a parfois des limites qu'il faut respecter, en applanissant les aspérités de la vie des âmes souffrantes.

La liberté pondérée d'agir dans la limite du droit et du devoir et de nourrir sa pensée de bonnes choses peuvent seuls servir de fondement à un ordre social durable et de nature à satisfaire toutes les aspirations et les tendances humaines.

L'individualisme et le socialisme collectiviste forment deux éléments incompatible avec les besoins de la société actuelle qui se débat dans des luttes stériles, qui ne peuvent faire l'union parmi les membres de la Société, dont les intérêts sont divisés.

Il est donc nécessaire de trouver un terme moyen, qui équilibre les légitimes revendications des déshérités de la fortune des travailleurs qui produisent, et qui ont, par conséquent, droit de consommer.

Quoi qu'il en soit, le rêve de l'égalité normale, dans tous les éléments sociaux, constitue une illusion irréalisable ; car la nature ayant fait les hommes inégaux, l'égalité d'aujourd'hui deviendrait souvent l'inégalité de demain ; car chaque homme apporte en naissant des qualités et des aptitudes qu'il a acquises dans de précédentes existences, qui sont donc unies en lui, et dont les effets se font sentir pendant toutes les périodes de ses vies terrestres. Les qualités et les défauts naturels à chaque individu sont d'ailleurs le résultat du travail, des vertus ou des vices de chaque personnalité.

Les apôtres de l'égalité absolue se heurteront donc toujours contre la fatale force des choses et contre les situations acquises dans d'autres existences. Malgré les étapes parcourues et les droits de tous, les efforts des amis de l'humanité ne doivent pas moins tendre vers l'amélioration sociale qui est le but visé par tous les penseurs impartiaux et tous les amis du progrès moral et social.

Nul d'ailleurs ne doit se laisser attarder dans la force d'inertie, qui constitue une négation dans le travail de tout ce qui existe dans la nature.

Montaigne préconisait la liberté d'examen et Erasme celle de la raison. Mais ces deux libertés se complétant, ont donc chacune sa raison d'être.

Quelles qui soient les aspirations des hommes qui voient les choses sous différents jours ; il importe de travailler sans cesse à l'accélération du progrès intellectuel, moral et social. Ce but suprême, qui est le rêve de tout l'esprit supérieur du monde visible doit assurément faire l'objet des préoccupations de tous les penseurs clairvoyants et dévoués à l'humanité souffrante.

Mais tant que le capital et le travail seront divisés et qu'ils ne trouveront pas un terme moyen pour s'entendre, ces deux éléments de la société resteront antagonistes ; ces deux éléments sociaux constituent deux intérêts opposés qui se paralysent.

Au point de vue de la question sociale, placée sur son véritable terrain, il est essentiel que la solidarité humaine pénètre dans tous les cœurs et qu'elle unisse tous les hommes dans un sentiment de fraternité humaine ralliant tous les intérêts.

Si minimes que soient les progrès réalisés au point de vue de l'équilibre des intérêts de tous et des devoirs et des droits de chacun il est sage et rationnel de persévérer dans cette voie de régénération morale et d'amélioration sociale.

Mais pour embellir l'humanité, il faut la rendre meilleure. C'est d'ailleurs par les bonnes inspirations et les sentiments élevés que l'homme s'améliore et s'avance sur la route de l'harmonie universelle.

La loi de la nature est immuable et éternelle. Les effets qu'elle produit sont donc inévitables.

L'imagination humaine bien orientée et le sentiment du bon et du beau incitent l'âme vers les beautés éternelles et les splendeurs infinies. Mais il est certain toutefois, que le meilleur moyen de rendre la vie heureuse consiste à savoir supporter dignement les adversités de la vie et de ne jamais s'effrayer des peines et des ennuis qui nous frappent ; car le bonheur ne peut hanter les âmes pusillanimes qui ne savent rien supporter.

Mais l'âme qui n'est pas éclairée ni soutenue par des idées morales, est vite envahie par l'ombre et la nuit de l'intelligence.

Quelles que soient les éventualités de la vie, il y a dans l'âme un point lumineux, asile de la clartéet du bonheur que n'assombrit pas la nuit spirituelle des passions, ni la tempête des heures sombre de l'existence terrestre. Le refuge donné à l'homme contre la souffrance et la douleur, c'est la résignàtion et le courage dans toutes les phases pénibles de la vie.

Le calme et le bonheur dépendent des dispositions que nous donnons aux impressions que nous recevons, à certaines heures de la vie et des sensations qui nous arrivent souvent spontanément, qui sont généralement le résultat de notre destinée.

L'homme, qui comprend bien sa mission terrestre, reste ferme et inébranlable dans toutes les phases de son existence. Mais malheureusement la vie humaine à ses aurores et ses crépuscules ; mais, quoi qu'il en soit, il n'est personne qui n'ait, dans le courant de son existence des jours de joie et de bonheur. Non seulement ces douces espérances empêchent l'homme de désespérer de son bonheur futur, mais encore, elles font naître et entretiennent le courage dans les tribulations de la vie.

Tous les hommes de progrès comprennent qu'il est rationnel d'accueillir les idées nouvelles après les avoir soumises au contrôle de la raison ; car les vérités, souvent cachées sous les voiles des prétendus mystères, s'èpanouissent triomphalement sous les formes qui leur sont propres.

Les vérités divines étant immuables, elles se manifestent en

leur temps et conformément à la transformation universelle; car le pressentiment de la vérité s'éveille toujours dans l'homme, en son temps et à son heure.

A toutes les croyances aveugles, qui admettent tout, même l'absurde de l'athéisme désespérant, qui méconnaît même la Divinité, il est nécessaire de leur substituer la vérité éternelle prouvée par la science et la communication des invisibles.

Le Spiritisme qui est aujourd'hui la croyance des intelligences d'élite est appelé à devenir la religion de l'avenir. Cette croyance reposant sur des bases prouvées se répand rapidement parmi le monde savant.

Oui, cette doctrine sublime ouvrira un jour ses ailes diaphanes sur le genre humain et lui montrera sa véritable destinée pleine d'amour et de foi en la solidarité fraternelle.

Dans ce jour de joie, les hommes s'uniront dans la réalisation de l'équilibre social, qui a pour synthèse l'amour universel.

DÉCHAUD,
Publiciste à Oran.

LES VIES SUCCESSIVES

par M. Albert de Rochas

II

Dieu définit la justice relativement à nos existences successives. Ainsi les peines qui nous affligent sont souvent les châtiments d'un péché dont l'âme s'était rendue coupable dans une vie antérieure.

JAMBLIQUE

Arrivons aux expériences sur la *régression* de la mémoire et sur la *prévision*.

Elles ont porté sur 19 sujets de 1892 à 1910.

Voici celles qui furent faites à Grenoble en 1904, avec un médium nommé Eugénie, femme de 35 ans mariée.

A l'aide de passes longitudinales et de la suggestion, M. de Rochas l'amène à quelques années en arrière ; à un moment donné il voit une larme perler à ses yeux. Elle dit qu'elle a 20 ans et qu'elle vient de perdre un enfant.

Continuation des passes. — Il a l'idée de voir ce que donnera l'instinct de la pudeur. Il soulève légérement sa robe; elle la rabat avec vivacité : « non, pas maintenant, ce n'est pas convenable pendant le jour. » Elle prend le colonel pour son mari; elle a 17 ans et est mariée depuis quelques mois.

Continuation des passes. — Sursaut brusque avec cri d'effroi; elle a vu apparaître à côté d'elle les fantômes de sa grand'mère et d'une de ses tantes mortes depuis peu. Elle a maintenant 14 ans. Le colonel soulève de nouveau la robe; elle se défend et serre les genoux. Il lui demande de quoi elle a peur; elle répond qu'elle sait qu'on ne doit pas jouer comme cela avec les garçons.

La voici maintenant à 11 ans. Elle va faire sa première communion; ses plus gros péchés sont d'avoir quelquefois désobéi à sa grand'maman et surtout d'avoir pris un sou dans la poche de son papa. Interrogée si elle aimerait mieux mourir que de renoncer à sa religion, elle ne répond pas, mais l'expression de sa figure montre qu'elle n'aspire pas aux palmes du martyre.

A 9 ans sa mère est morte depuis huit jours; elle a bien du chagrin. Son père vient de lui faire quitter Vinay où il est teinturier, pour l'envoyer à Grenoble chez son grand-père.

Nouvelle tentative sur sa robe. Elle envoie une tape en disant : « vilain gamin, veux-tu bien finir. »

A 6 ans. — Elle est à l'école Vinay et sait déjà bien écrire.

A 4 ans. — Elle garde sa petite sœur, quand elle n'est pas à l'école. Elle commence à faire des carrés et à écrire quelques lettres. Elle ne réagit plus contre l'attouchement de sa robe; sa pudeur n'est pas encore éveillée.

Le Colonel l'a fait écrire quand elle passait par l'âge de 4 ans, de 6 ans, de 9 ans et quand elle était éveillée; l'ouvrage donne les 45 spécimens d'écriture.

Voici maintenant quelque chose de plus intéressant encore :

Eugénie a été laissée à l'état de tout petit enfant allaité par sa mère. En approfondissant davantage son sommeil, M. de Rochas détermina un *changement de personnalité*. Elle n'était plus vivante; elle flottait dans une demi obscurité, n'ayant ni pensées, ni besoins, ni communication avec personne.

De nouvelles passes déterminent un nouvel état. Elle se voit dans un berceau, très chétive. On l'appelle Ninie ou Apolonie.

Plus en arrière encore dans le passé, elle redevient flottante dans l'espace, et dans un état de calme comparable à celui où l'on se trouve dans les *limbes* de l'église catholique.

Le sommeil n'a pas été poussé plus loin, car la magnétisation, durait depuis plus de trois quarts d'heure.

Le réveil fut opéré par des passes transversales ; en se réveillant, elle parcourt en sens inverse les phases signalées précédemment et donne de nouveaux détails provoqués par les demandes du savant expérimentateur. — Quelque temps avant sa dernière incarnation, elle a *senti* qu'il fallait revivre dans une certaine famille ; elle s'est rapprochée de celle qui devait être sa mère et qui venait de concevoir ; elle n'est pas entrée dans le fœtus, mais a entouré la mère jusqu'au moment où l'enfant est venu au monde. Alors elle est entrée peu à peu « *par bouffées* » dans le petit corps et elle n'y a été complétement enfermée que vers l'âge de 7 ans. Jusqu'à ce moment, elle a vécu en partie en dehors de son corps charnel qu'elle voyait aux premiers mois de sa vie, comme si elle était placée à l'extérieur.

Avec Mlle Maye, nouvelles expériences, en 1904, Le colonel lui fait franchir l'époque de sa naissance ; elle se trouve alors en Bretagne, dans le corps d'une femme de pêcheur, du nom de Line.

Remontant toujours, elle est dans le « *noir* » où elle souffre.

Plus avant encore elle se voit dans le corps d'un homme méchant, Charles Mauville, qui meurt à 50 ans. M. de Rochas s'adresse à celui-ci :

D. — Où es-tu né ?

R. — A Paris.

D. — Sous quel régime ?

R. — La royauté.
D. — Tu as 30 ans. Où es-tu et que fait-tu ?
R. — Je suis à Paris et je travaille dans un bureau.
D. — Quel est ce genre de travail.
R. — Je ne sais pas.
D. — Ecris ton nom.
R. — Et signe *Charles Mauville.*
D. — Qui gouverne maintenant la France ? un consul ?
R. — Non, plusieurs.
D. — Tu es sans doute un révolutionnaire ?
R. — Pas de réponse, mais un sourire significatif.
D. — Tu as probablement approuvé la mort du Roi et de la Reine ?
R. — Du Roi, oui ; de la Reine, non.
D. — Tu as une mauvaise conduite ?
R. — Oui.
Charles Mauville meurt à 50 ans.
D. — Y avait-il beaucoup de monde derrière ton cercueil ?
R. — Non.
D. — Que disait-on de toi ? On rappelait que tu avais été un méchant homme ?
R. — Oui.

Elle est ensuite dans le « *noir* » ; puis elle se réincarne en Bretagne ; elle se marie et devient mère.

Ici l'on assiste à une scène d'accouchement d'un réalisme frappant. Le sujet se renverse sur son fauteuil ; ses membres se raidissent ; sa figure se contracte ; ses souffrances paraissent si intenses que le colonel lui ordonne de passer rapidement.

A notre grand regret, nous sommes forcé, pour abréger, d'arrêter le récit de ces très intéressantes expériences.

(A suivre.) ISIDORE LEBLOND.

VIENT DE PARAITRE :

La Magie Astrale, par Jean Mavéric. — Chez H. Daragon, éditeur, 96-98, rue Blanche. — 1 vol. de 100 pages. Prix : 2 francs.
(*Communiqué*)

UN MAGE BLANC

Roman occulte reçu par le Médium écrivain Maxétone

CHAPITRE XI

Le Chœur de Stella

« Je ne vous aurais pas adressé ces lignes si une circonstance impérieuse ne m'y obligeait : l'enfant que nous souhaitions aux jours de notre bonheur va naître bientôt, Henri. N'allez pas me faire la suprême injure de renier cette paternité, car le cher innocent sera bien votre enfant.

« Vous le rêviez couvert de batiste et de dentelles, couché dans un riche berceau, tendu de satin. Hélas ! la destinée marâtre en a décidé autrement : il naitra dans une mansarde délabrée, partagera le grabat de sa mère, il ne saura jamais ce que c'est qu'un père.

« Si je n'avais écouté que mon désespoir, je me serais tuée avant la venue au monde de ce petit être voué à l'abandon et à la pauvreté. Mais ne m'avez-vous dit souvent que la future mère qui supprimait volontairement l'existence de son enfant, était, à vos yeux, la dernière des criminelles ? Et puis, la pensée que je pourrai aimer dans le mien une partie de vous-même, que ce sera, comme je l'ai tant souhaité, un fils qui vous ressemblera, m'aide à supporter plus vaillamment le poids de ma misérable destinée.

« S'il vous arrive de penser à moi, Henri, que ce soit sans haine et sans désir de vengeance ; car mon malheur vous a vengé au centuple, et si je ne mérite plus votre affection, j'ai encore droit à votre pitié.

« Laissez-moi, en terminant, vous adresser une prière : si je mourais en laissant dans ce monde notre fils en bas-âge ou trop jeune pour pouvoir se suffire à lui-même, promettez-moi de ne pas l'abandonner et de ne pas le rendre responsable des douloureux événements qui nous ont séparés.

« Adieu, Henri. Il me semble parfois être le jouet d'un mauvais rêve.

« Recevez, avec mes larmes, mes regrets poignants et croyez que je conserverai toujours au fond de mon cœur le souvenir de l'heureux passé que nous avons vécu ensemble. »

MARTHE LINDS

(Rue..... n°.... Paris) »

Edgard Radiory entrait dans la chambre d'Henri au moment ou celui-ci achevait sa lecture. Le visage douloureusement contracté du jeune homme lui fit pressentir quelque événement grave.

— « Votre voyante n'avait rien inventé ! lui dit Henri d'une voie entrecoupée par les sanglots en lui tendant la lettre de Marthe. Vous avez devant vous le plus malheureux des maris, et si je ne suis pas mort en lisant, c'est que la douleur ne tue pas ! »

Edgard parcourut les 4 pages sans mot dire et lorsqu'il eut achevé :

— « Pauvre petite victime ! soupira-t-il. Henri, mon fils, il faut pardonner ! »

— « Jamais ! » fit celui-ci le regard dur et les poings crispés.

Stella venait d'arriver, on la mit au courant de la missive.

— « Oui, supplia-t-elle, c'est le moment de pardonner.

Vous serez si heureux, après !

— « Jamais ! » répéta sourdement le jeune homme.

— « L'enfant vous fera tout oublier, reprit la jeune fille. La vie est brêve...

N'allez pas gâcher la votre pour un excès d'orgueil et de rancune. »

— « Ah ! si l'enfant était de moi, peut être... mais le doute subsistera toujours à ce sujet. »

(A Suivre). MAXÉTONE.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris la désincarnation de M. A. Laurent de Faget qui a eu lieu le 15 Décembre dernier. Notre vaillant confrère directeur du *Progrès Spirite*, auteur de tant d'ouvrages remarquables et d'œuvres poétiques, avait 66 ans. La lettre de faire-part qui nous annonce son décès porte en épigraphe cette phrase qui a sans doute été la dernière pensée de M. de Faget :

Les morts sont les invisibles ;
Mais ne sont pas les absents.
VICTOR HUGO.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ÉTUDES PSYCHIQUES

STATUTS

I. — But et Composition de la Société

Article premier. — Il est fondé, à Alger, une société d'Etudes psychiques dont le siège est établi passage du Caravansérail n° 6.

Elle a pour but :

1° L'étude expérimentale et scientifique des phénomènes d'ordre psychique de quelque nature qu'ils soient.

2° La propagande des enseignements scientifiques, philosophiques et moraux qui s'en dégagent, selon l'esprit de la révélation moderne telle qu'elle est développée dans les ouvrages fondamentaux de la doctrine spirite, publiés par Allan Kardec.

Cette propagation se fera par des conférences ou causeries publiques, tant à Alger qu'aux environs ; par un bulletin ou journal relatant les travaux de la Société et tout ce qui a trait à la science et à la philosophie spirite ; par la création d'une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux qui pourront être mis à la disposition des sociétaires, et généralement tous les moyens de publicité et de propagande que les ressources de la Société permettront d'établir.

Article 2. — La société est ouverte à toute personne de tout sexe, de toute nationalité, de toute religion, qui sympathise avec les principes de la Société.

Elle comprend :

1° Des membres titulaires.

2° Des membres bienfaiteurs.

Pour être membre titulaire, il faut verser une cotisation annuelle de 18 francs.

Seront membres bienfaiteurs, ceux qui en auront été jugés dignes par le Conseil d'administration, soit par leurs dons, soit par une action personnelle très favorable aux intérêts matériels ou moraux de la Société.

Article 3. — Pour être admis dans la Société, *il faut faire au Prési-*

dent une demande écrite, apostillée par un membre de l'association qui se portera garant de l'honorabilité du candidat. Celui-ci doit avoir des connaissances sur la science morale spirite, et prendre l'engagement de se conformer aux statuts et règlements de la société.

Le nom du candidat sera affiché *pendant 15 jours* dans la salle de réunion. Tout sociétaire pourra présenter à son égard telles observations pour ou contre son admission. Le conseil d'administration statuera sur l'admission, l'ajournement ou le rejet de la demande dont il s'agit. Avis de la décision intervenue sera donné au candidat par le secrétaire.

Article 4. — La qualité de membre de la société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par l'exclusion.

Sera exclu de la société tout membre convaincu d'indélicatesse ou de tous actes ou manœuvres pouvant nuire à l'existence ou aux intérêts de la Société.

Celui qui est reconnu pour en avoir imposé par de fausses déclarations pour être admis.

Celui qui pratiquerait la magnétisation ou la médiumnité payante.

Celui qui se ferait accorder des secours par supercherie.

Celui qui n'aura pas payé ses cotisations *depuis 6 mois*, sans avoir justifié ses embarras momentanés ; toutefois il pourra reprendre ses droits de sociétaire en acquittant ses cotisations arriérées.

L'exclusion est prononcée par le Conseil d'administration au scrutin secret, à la majorité des membres présents ; l'intéressé ayant été préalablement invité à fournir ses explications.

II. — Administration

Article 5. — La Société est administrée par un Conseil élu pour deux ans et composé comme suit :

Un Président ;
Un Vice-Président ;
Un Secrétaire ;
Un Trésorier ;
Un Bibliothécaire archiviste ;
Le Directeur de la Revue ;
Trois assesseurs.

Article 6. — Le Président surveille et assure l'exécution des statuts. Aucune réunion ou publication ne peut se faire sans son autorisation ni son visa. Il tient la correspondance avec le secrétaire. Il signe toutes les pièces, il maintient la régularité de la discussion et des délibérations des Assemblées générales et du Conseil qu'il préside. Il fait observer le bon ordre. Il représente la Société dans tous ses rapports avec l'autorité publique. A chaque Assemblée générale il rend compte de la situation de la Société et donne connaissance des délibérations du Conseil.

Article 7. — Le Vice-Président remplace le Président en cas d'empêchement.

Article 8. — Le Secrétaire est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance. Il s'entend avec le Président pour rédiger les ordres du jour des séances, fixer les jours des réunion, convoquer aux cérémonies funèbres et autres solennités.

Article 9 — Le Trésorier opère les recettes et le paiement des dépenses de la Société.

Les recettes, il les fait personnellement ou les fait faire sous sa respontabilité et selon le mode qu'il juge convenable. Il paye son mandat visé par le Président. Il inscrit réguliérement par ordre de date, les recettes et les dépenses, sur un livre côté et paraphé par le Président. Aux réunions du Conseil et aux Assemblées générales, il présente l'Etat détaillé de la situation financière de la Société.

Le Tresorier ne peut conserver en caisse que la somme nécessaire pour le service courant. Le surplus est déposé dans une banque de la manière prescrite par le Conseil.

III. — Réunions

Article 10. — Le Conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le Président.

Article 11. — Les membres de la Société se réunissent en Assemblée générale de droit tous les ans, dans le courant de janvier, sur convocation du Président.

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration

sur la situation morale et financière de la Société, procède aux élections du Conseil et se prononce sur toutes les questions d'intérêt général de la Société.

Article 12. — Des séances ordinaires d'instruction, d'expérience ou d'évocation auront lieu *tous les mercredis à 5 heures du soir*. Ne pourront y assister que les membres de la Société. Cependant *le 1er mercredi de chaque mois des personnes étrangères pourront être admises à ces séances, mais sur invitation.*

Si les circonstances le permettent ou l'exigent, comme dans les cas d'études médianimiques à poursuivre, ou d'expériences scientifiques, d'autres séances peuvent être spécialement organisées, après autorisation du Conseil d'administration.

IV. — Fonds social

Article 13. — Le fonds social se compose :

1° Du produit des cotisations ;

2° Des subventions ;

3° Des dons et legs ;

4° Des intérêts des fonds placés.

5° De toutes recettes imprévues, produits de fêtes, concerts de bienfaisance, etc.

V. — Modification, Dissolution, Responsabilité

Article 14. — Toutes modifications aux statuts doivent être soumises au Conseil 15 jours avant l'assemblée générale qui en décidera.

Article 15. — La Société ne peut être dissoute que du consentement mutuel de tous ses memhres, et, dans ce cas, les fonds en caisse doivent être utilisés à des œuvres de charité.

Article 16. — La société ne pouvant encourir la responsabilité des abus que par ignorance, métier ou autre cause on peut faire du spiritisme, elle n'entend, en aucune façon, couvrir de son manteau ceux qui les

commettent. Elle ne pourra, ni ne devra prendre leur défense vis-à-vis de l'autorité en cas de poursuites, car se serait approuver ce que la doctrine réprouve.

VI. — Décès — Obsèques

ARTICLE 17. — Il est du devoir de tout sociétaire d'aviser le secrétaire dès que le décès d'un membre de la société sera connu de lui. Celui-ci fera tout le nécessaire en cette circonstance et portera à la connaissance des membres le jour et l'heure de l'inhumation.

VII

ARTICLE 18. — Toute discussion politique, tout jeu d'argent, tout discours ou lectures, toute proposition, contraires ou étrangères au but de la société sont formellement interdits.

Le President,
M. LOVÉRA.

Le Vice-Président,
F. MENDE.

Le Secrétaire,
MATHIESEN.

Le Tresorier,
HANOUN.



Le Directeur-Gérant : F. MENDE.

Alger. — *Papeterie-Imprimerie Ouvrière*, 60, Rue Sadi-Carnot